



Le Président de la République participe à l'élection des chefs de collines en commune de Giheta



Ce lundi 24 août 2020, le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye et son épouse ont accompli leur devoir civique d'élire des conseillers collinaires, au bureau de vote de l'ECOFO Bubu, sur la colline de Musama en commune Giheta, de la province Gitega.

Dans une interview accordée à la presse, le Chef de l'Etat a invité tous les Burundais inscrits au rôle d'électeurs à participer massivement à ces élections collinaires et des quartiers car

ces derniers constituent des noyaux de développement du pays.

Le Président de la République du Burundi a rappelé que le Gouvernement en place accorde une grande importance aux collines. En témoigne notamment des fonds consistants qu'il accorde aux coopératives implantées sur les différentes collines, en vue de promouvoir le développement émergent des communautés de base. Comme les élus locaux ont un rôle important dans l'encadrement des populations, ces der-

Dans ce numéro:

page

Le Président de la République participe à l'élection des chefs de collines en commune de Giheta

1

Présentation du nouveau gouverneur de la province Bururi

2

Le Sénateur Emmanuel Sinzohagera élu Président du Sénat du Burundi

3

Réunion de prise de contact avec les Représentants des Organisations Non Gouvernementales Etrangères

4

493 réfugiés burundais ont regagné volontairement leur patrie en provenance du Rwanda

6

Lancement officiel des boîtes à dénonciation à Buhiga

7

nières sont ainsi appelées à accorder l'importance voulue à ces élections, afin qu'elles puissent élire des dirigeants intègres et responsables, capables de servir de modèle, a souligné le Président Evariste Ndayishimiye.

Le Président de la République a ensuite convié les Conseillers collinaires qui seront élus à être des autorités responsables, engagées au développement de leurs communautés respectives. Il leur a fait un clin d'oeil, en soulignant que personne ne devrait prétendre

qu'elle est élu pour acquérir des pots de vin ou pour grignoter aux biens alloués à la population. Le Président Ndayishimiye a fait savoir que les personnalités élues aux institutions supérieures ne toléreront pas tous ceux qui s'adonneraient aux actes de pillage ou de malversations du patrimoine national.

Le Chef de l'Etat a aussi convié les fonctionnaires qui ont joui de ce congé du 24 août 2020 à le rentabiliser en vaquant à d'autres activités extraprofessionnelles, en faveur de leur auto développement. (source: www.abpinfos.com)

Présentation du nouveau gouverneur de la province Bururi



sont déroulées au stade de Kabuye, Chef-lieu de la province Bururi.

Le Président de la République, qui a expliqué la signification du « Gouvernement Responsable et Laborieux », a exhorté les responsables des services publics d'être toujours à côté de la population, et éviter de tremper dans la corruption

Le Chef de l'Etat burundais, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, était mercredi le 26 août 2020 en province Bururi où il a tenu une réunion avec les Chefs des services déconcentrés de cette circonscription et présenté à la population le nouveau Gouverneur de Bururi, Monsieur Léonidas Bandenzamaso. Le Porte-parole adjoint du Président de la République, Monsieur Alain Diomède Nzeyimana, a indiqué à la presse que cette rencontre rentre dans la logique de conscientiser les responsables des services publics à bien servir la population plutôt que les exploiter. Les cérémonies d'investiture du Gouverneur Bandenzamaso se

et la fraude fiscale. Son Excellence Evariste Ndayishimiye a encouragé la population de Bururi à s'atteler aux travaux de développement pour vaincre la pauvreté. Il a appelé la jeunesse à s'organiser dans des coopératives et concevoir des projets de développement. Au nouveau Gouverneur, le Chef de l'Etat a demandé d'être un bon leader, écouter les doléances de la population et trouver des solutions à leurs problèmes.

(source: www.abpinfos.com)

Le Sénateur Emmanuel Sinzohagera élu Président du Sénat du Burundi



Les 39 Sénateurs, réunis mardi le 25 août en séance plénière, ont élu les membres du nouveau bureau de la chambre haute du Parlement à l'hémicycle de Gitega.

Il s'agit de l'Honorable Emmanuel Sinzohagera, élu Président du Sénat, Madame Spès-Caritas Njebarikanuye, élue 1^{ère} Vice-Présidente du Sénat et qui occupait les mêmes fonctions durant la législature écoulée, et de l'Honorable Cyriaque Nshimirimana, qui est 2^{ème} Vice-Président du Sénat.

Ces membres du bureau ont été élus un à un à la majorité absolue des 39 Sénateurs présents. Chaque membre a eu 38 voix sur les 39 Sénateurs présents contre une seule abstention pour chacun des trois scrutins. La séance était dirigée par le Sénateur le plus âgé, Honorable Jean Bosco Kurisansuma.

Il y a eu aussi une séance de remise et reprise entre l'ex Président Honorable Révé-

rien Ndikuriyo et le nouveau, Très Honorable Emmanuel Sinzohagera.

Le nouveau Président du Sénat a adressé des remerciements à ses homologues Sénateurs pour la confiance investie en sa personne et aux autres membres du nouveau bureau. Il a félicité les membres du bureau de la législature écoulée, en l'occurrence l'ancien président du Sénat, Honorable Révérien Ndikuriyo, pour le bilan positif des réalisations enregistrées. Il leur a demandé de bien vouloir partager leurs expériences aux nouveaux membres du bureau.

Le Président du Sénat burundais a ensuite promis de travailler avec courage et abnégation dans l'accomplissement de sa mission. Il s'est aussi engagé à tenir en compte le slogan du Président de la République qui prône le travail en synergie d'actions, à privilégier la justice, la sagesse et le dévouement. Il a invité les sénateurs à conjuguer leurs efforts dans la réussite de leurs actions. (source: abpinfos.com)

Les institutions juridiques jouent un rôle prépondérant dans la prévention des conflits

L'Institution de l'Ombudsman burundais a organisé mercredi le 26 août 2020, au chef-lieu de la province de Makamba, un atelier de sensibilisation des institutions juridiques de Makamba sur le rôle de la justice dans la prévention des conflits. L'Ombudsman burundais, Honorable Edouard Nduwimana, a indiqué que l'atelier est organisé au mo-

ment où le Burundi vient de mettre en place des institutions dirigeantes, de la base au sommet, via le processus électoral déclenché en mai 2020. Il a fait savoir que cette activité est organisée pour rappeler aux institutions juridiques leur rôle prépondérant dans la sauvegarde de la paix et la sécurité par une justice équitable, indépendante et transparente en ces moments où les Burundais

se trouvant dans les camps de réfugiés dans les pays limitrophes rentrent dans leur patrie. Honorable Nduwimana Edouard a demandé aux corps de la justice de ne pas être une entrave dans la mise en œuvre du programme du Gouvernement sous prétexte d'être indépendants.



Il y a une nuance entre le travail des institutions juridiques et le bureau de l'ombudsman car, a-t-il souligné, toutes ces institutions sont là pour asseoir la justice, et l'ombudsman a le droit de saisir le Chef de l'Etat en cas de défaillance d'un agent de justice. L'Ombudsman Edouard Nduwimana leur a conseillé d'exécuter les jugements rendus à temps pour éviter d'éventuels conflits. Il a rappelé que les juges et magistrats sont des piliers de la mise en œuvre du programme du Gouvernement et qu'ils doivent

diminuer les grognes de la population car, a-t-il signalé, l'enquête a montré que plus de 60% de la population disent que la justice est la source de conflits dans la société burundaise. L'Inspecteur de la justice, Monsieur Ernest Nyabenda a, lors de son exposé, demandé à la justice de mettre en avant les procès des prévenus et détenus car, selon lui, le principe est que toute personne soit libre, tandis que la détention est une exception. Revenant sur la présomption d'innocence, il a exhorté les instances habilitées de ne pas afficher dans les journaux les photos des présumés. Les participants ont demandé au bureau de l'ombudsman de faire en sorte que les conditions de travail, notamment celles des tribunaux de résidence, soient améliorées en termes de moyens de déplacement pour accélérer l'exécution des jugements. Le Gouverneur de Makamba, Mme Françoise Ngozirazana, a indiqué que des conflits fonciers s'observent en province Makamba. Elle encourage la collaboration entre l'Administration, l'institution de l'Ombudsman et les institutions juridiques.

(source: abpinfos.com)

Réunion de prise de contact avec les Représentants des Organisations Non Gouvernementales Etrangères



Ce vendredi 28 août 2020, Son Excellence le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Ambassadeur Albert SHINGIRO a tenu une réunion de prise de contact à l'intention des Représentants des Organisations Non Gouvernementales Etrangères (ONGEs) enregistrées au Burundi.

Dans son mot de circonstance, Son Excellence Monsieur le Ministre a souhaité la bienvenue aux Représentants des ONGEs tout en les remerciant pour leur disponibilité à cette réunion. Il a fait noter à l'audience que le Burundi est paisible et que les priorités du Gouvernement du Burundi sont portées vers le développement économique notamment avec le Programme National de Développement (PND) 2018-2027, et que le Burundi est ouvert au partenariat mutuellement bénéfique.

Il a invité alors les Représentants ONGEs à se confor-

mer aux lois nationales en général, et à la loi régissant les ONGEs au Burundi, en particulier. Il les a également exhortés à s'aligner aux priorités du Gouvernement du Burundi et que leurs activités aient un réel impact sur le bien-être de la population. Il a souligné, par ailleurs, que les ONGEs qui ne se conformeront pas au cadre légal devront cesser leurs activités sur le territoire burundais. Il n'a pas manqué de remercier toutes les ONGEs qui ont contribué à lutter contre la pandémie Covid-19 au Burundi. Il a saisi l'occasion pour réitérer tout l'engagement du Gouvernement du Burundi et notamment celui du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération à soutenir les efforts des ONGEs.



Le Représentant des ONGEs membres du RESO, Monsieur Marcellin KASH, s'est également exprimé. Il a remercié Son Excellence Monsieur le Mi-

nistre pour la prise de contact avec les Représentants ONGEs. Il a saisi l'opportunité pour soulever des questions relatives au fonctionnement du guichet unique pour les ONGEs, et à l'ouverture de l'aéroport international Melchior NDADAYE.



En apportant des éléments de réponse à ces questions, Son Excellence Monsieur le Ministre a dit que le guichet unique va permettre au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement et aux ONGEs, de gagner du temps et ainsi de travailler efficacement. S'agissant de l'ouverture de l'aéroport international Melchior NDADAYE, il a fait observer que compte tenu de la crise sanitaire, une campagne de 3 mois a été lancée par Son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi pour lutter contre la Covid 19, et que ça sera au bout de cette campagne que la question sera évaluée selon les résultats qui auront été obtenus. (Rédaction-MAECD)

493 réfugiés burundais ont regagné volontairement leur patrie en provenance du Rwanda



493 réfugiés burundais qui vivaient dans le camp de Mahama au Rwanda depuis l'an 2015 ont regagné, volontairement,

leur mère-patrie le 27 août 2020. Ils ont été accueillis à la frontière burundo-rwandaise de Gasenyi-Nemba en province Kirundo, précisément en commune Busoni.

Après l'accueil chaleureux du premier convoi inaugural vers 17 heures, par les autorités administratives et la population environnante, le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, CPC Gervais Ndirakobuca a indiqué que le Gouvernement du Burundi est fier du retour de ces compatriotes qui ont passé tant d'années en exil. Il a lancé un appel vibrant à d'au-

tres réfugiés qui n'ont pas encore retournés de regagner leur pays car, a-t-il précisé, la paix règne sur tout le territoire du Burundi.

CPC Gervais Ndirakobuca a fait savoir que le Burundi ne veut pas voir ses enfants vivre dans la misère de l'exil. Il a souligné que le Burundi s'est fixé l'objectif de rassembler les forces de tous les burundais, même ceux qui sont en exil, afin d'arriver au développement durable.

Le Ministre CPC Gervais Ndirakobuca a demandé aux administratifs d'être toujours auprès de ces rapatriés, pour les aider dans ces premiers jours. Il a fait savoir que ces rapatriés vont bénéficier d'un paquet retour composé de vivres et non vivres ainsi qu'une certaine somme d'argent pour pouvoir se réajuster dans leurs ménages, une aide estimée pour durer trois mois.

Le Ministre en charge de la Santé publique, Dr Thaddée Ndikumana a, quant à lui, indi-

qué que ces rapatriés doivent acheter des Cartes d'Assurance Maladie (CAM) avec la somme d'argent reçue car, le Gouvernement souhaite que sa population soit en bonne santé pour pouvoir développer le pays.

Un représentant des rapatriés, Monsieur Adrien Ntawumenya, a remercié le Gouvernement burundais de l'accueil chaleureux, et a demandé au Gouvernement de les appuyer dans les premiers mois. Il a promis qu'ils sont prêts à se joindre aux autres nationaux dans les travaux de développement communautaire et à aider à la consolidation de la paix et la sécurité.

Signalons que ces rapatriés ont été tous acheminés au centre de transit de Songore, en province Ngozi, pour trois jours d'enregistrement et de test de la Covid-19.

(Source: www.abpinfos.com)

Lancement officiel des boîtes à dénonciation à Buhiga



térieur, OPP1 Pierre Nkuriye, qui a représenté le Ministre. Il a signalé que le Président de la République a promis, lors de son investiture, la mise en place des boîtes à dénonciation au niveau provincial et communal.

L'instauration desdites boîtes, qui est une innovation de Son Excellence le Président

Le lancement officiel des boîtes à dénonciation a eu lieu mardi le 25 août 2020 en Commune Buhiga de la province Karusi, sous la houlette du Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique.

Les cérémonies ont été présidées par le Porte-parole du Ministère en charge de l'In-

Evariste Ndayishimiye, permettra au peuple d'écrire au Président de la République et de recevoir des réponses, a-t-il fait savoir. C'est un ajout aux dialogues radiodiffusés prévus périodiquement pour savoir les doléances de la population, selon le Porte-parole du Ministère en charge de l'Intérieur. Les boîtes à dénonciation provinciales et communales ne sont pas là pour

des accusations mensongères ou des propos indignes à la personne du Président de la République, a-t-il précisé, indiquant que les problèmes de la population sont d'abord traités au niveau collinaire.

Le Ministre en charge de l'Intérieur se charge de l'installation des boîtes à dénoncia-

tion, tandis que la Présidence de la République va mettre des cadenas et les ouvrira au moment opportun.

Le Gouverneur de la Province Karusi, Madame Calinie Mbarushimana, a demandé à la population de Karusi de jouir de ces boîtes à dénonciation dans l'honnêteté et la dignité. (Source: www.abpinfos.com)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi